



GEMENG HABSCHT

aktuell

Décisions du Conseil communal du 19 décembre 2019

Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre;
C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, échevins;
N. BAILLET-WEILER, F. BOHLER, R. FRANK, D.
FREYMANN, J.-P. LICKES, G. ROBERT, M. ROEMER, M.
STEINBACH, N. ZIGRAND, conseillers;
P. REISER, secrétaire communal.
Excusés: M. DECKER, échevin, J. CARELLI, A. MOSEL-
KNEIP, conseillers.

Extension hall technique à Greisch - vote du projet

Approbation unanime de l'avant-projet définitif au coût total de 2.135.000,00 €.

Budget rectifié 2019 et budget 2020

Le budget rectifié de l'exercice 2019 ainsi que le budget initial 2020 sont approuvés par 9 voix pour et 3 voix contre (conseillers N. Baillet-Weiler, J.P. Lickes et M. Roemer).

	2019	2020
Dépenses ordinaires	12.049.820 €	12.936.045 €
Dépenses extraord.	5.940.940 €	10.619.944 €
Total	17.990.760 €	23.555.989 €

(Les détails sont publiés dans le bulletin communal 1/2020, page 24)

Titres de recette

Approbation unanime de 36 titres de recette au montant total de 1.889.678,36 €.

Le conseiller M. Steinbach quitte la séance pour le point de l'ordre du jour suivant:

Office Social Régional - désignation de deux représentants de la Commune de Habscht

Suite à l'appel public lancé au mois de décembre, D.

Karger et M. Steinbach se sont portés candidats pour être désignées à représenter la Commune de Habscht au sein du conseil d'administration de l'Office social régional de Steinfort.

Par vote secret, les deux candidats (D. Karger : 12 voix ; M. Steinbach : 10 voix) sont nommés comme représentants de la Commune de Habscht au sein du conseil d'administration de l'Office social régional de Steinfort.

Le conseiller M. Steinbach reprend sa place à la séance.

Divers

- Le conseil communal approuve la résiliation d'un contrat de bail concernant la parcelle 1907/4181 de la section B de Eischen sur demande du locataire à l'unanimité.
- Le conseil communal prend connaissance des offres introduites à l'Administration communale suite à l'annonce publiée concernant la mise en location (activités commerciales ou libérales) du bâtiment de l'ancienne maison communale à Septfontaines (parties non occupées par le guichet communal).
- Le conseil communal prend note des statuts des nouvelles associations « Speedcubing Lëtzebuerg » avec siège social à Hobscheid et « Äischener Bühnerocker » avec siège social à Eischen.

Informations par le collège échevinal / Questions au collège échevinal

- Le conseil communal approuve à l'unanimité d'accorder un don exceptionnel de 250,00 € au Cercle d'Études sur la Bataille des Ardennes (CEBA) à l'occasion du 75e anniversaire de la Bataille des Ardennes.
- Le conseil communal est informé que M. Decker est remplacé temporairement (empêchement pour des raisons de santé) dans ses fonctions d'échevin par le conseiller F. Bohler, ceci conformément à l'article 42 de la loi communale du 13 décembre 1988.